

CR Conseil municipal EXCEPTIONNEL du 22 Avril

Convocation du 19 Avril

Etaient présents :

André BRIVADIS Maire, M. BLANCHEFORT Fabien, M. GIBERT Stéphane,
Mme SAVINEL Armelle, M. LAVERROUX Yannick Adjoints ; M. FAIVRE Thierry,
M.MARION Olivier, M. PHILBEE Paul, M. SPECEL Gérard, M. VIHALANEIX Bernard

Procurations :

M. PHILIPON Pierre a donné procuration à M. FAIVRE Thierry
M. WENGER Stéphane a donné procuration à M. GIBERT Stéphane
Mme SCIORTINO Pascale a donné procuration à M. SPECEL Gérard

Secrétaire de séance : M. SPECEL Gérard

Mr BLANCHEFORT présente les chiffres des modifications d'affectation des résultats et des budgets.

1) Affectation du résultat ALSH

Le transfert à la section d'investissement de 2021 n'ayant pas été pris en compte lors du vote du 11 Avril il convient de modifier l'affectation de résultat comme suit :

Le résultat à prendre en compte pour 2021 s'élève à 31 418,73 € en fonctionnement.
Le résultat à prendre en compte pour 2021 s'élève à -688,99 € en investissement.

Il faut reporter au BP 2022 :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement au 002 : 30 729,74 €
Total affecté au 1068 : 688,99 €

Vote 11 voix « pour », 2 voix « abstention »

2) Budget ALSH 2022

Afin de tenir compte de la modification de l'affectation du résultat le budget a été modifié en diminuant le chapitre 21 en investissement, le budget équilibré pour 2022 se présente comme suit :

- Fonctionnement : 218 487,50 €
- Investissement : 8617,51 €

Vote 11 voix « pour », 2 voix « abstention »

3) Affectation du résultat Budget principal

Le transfert à la section d'investissement de 2021 n'ayant pas été pris en compte lors du vote du 11 Avril il convient de modifier l'affectation de résultat comme suit :

Le résultat à prendre en compte pour 2021 s'élève à 391 465,91 € en fonctionnement.
Le résultat à prendre en compte pour 2021 s'élève à 312 409,52 € en investissement.

Il faut reporter au BP 2022 :

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement au 002 : 391 465,91 €

Vote 9 voix « pour », 2 voix « contre », 2 voix « abstentions »

4) Budget Principal 2022

Afin de tenir compte de la modification de l'affectation du résultat le budget a été modifié en supprimant les dépenses imprévues chapitre 022 et en prévoyant un emprunt de 139 705 € pour le financement du projet de l'école.

Le budget équilibré pour 2022 se présente comme suit :

- Fonctionnement : 1 554 131 ,91 €
- Investissement : 2 464 103,37 €

Soit pour l'ensemble du budget à 4 018 235,28 €

Vote 9 voix « pour », 2 voix « contre », 2 voix « abstentions »

Questions diverses :

- Les travaux de réfection de la place Lafayette vont débuter en Mai ils seront réalisés par l'Entreprise Chambon.
- La subvention du Fond 199 obtenue pour la rue des Fossés est transférée pour la réfection de la rue de l'Aumône
- Les devis pour les radars pédagogique sont de 1290 € et 1249 €
- Mme Justine Planchon est recrutée en tant que régisseuse du camping.

La séance est levée vers 21h00.